

## PROPOXUR

PULVÉRISATION RÉSIDUELLE 1% Insecticide

<b>GROUPE</b>	<b>1A</b>	<b>INSECTICIDE</b>
---------------	-----------	--------------------

### INDUSTRIEL ET INSTITUTIONNEL

TUE: BLATTES, BRÛLOTS, CLOPORTES COMMUNS, FOURMIS, GRILLONS, GUÊPES, LÉPISMES ARGENTÉS, CENTIPÈDES, MILLIPÈDES. MOUSTIQUES, PERCE-OREILLES, PHLEBOTOMUS, PSOQUES, TÉTRANYQUES DU TRÈFLE, TIQUES AMÉRICAINES DU CHIEN ET TIQUES SANGUINES DE MÊME QUE LES INSECTES SUIVANTS AU STADE DU COURS DUQUEL ILS PEUVENT ÊTRE DÉTRUITS PAR LE PRODUIT: ALUCITES DES GRAINS, CHARANÇONS, CUCUJIDES DENTELÉS DES GRAINS, LASIODERMES DU TABAC, PYRALES INDIENNES DE LA FARINE ET STÉGOBIES DES PHARMACIES.

GARANTIE: Propoxur ..... 1%

N° D'HOMOLOGATION 10576 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Ne pas pulvériser dans ou près d'une flamme nue. Ne pas fumer durant la pulvérisation. Tenir le contenant éloigné des poêles, des radiateurs et de tout autre source de chaleur.

### ATTENTION



**POISON**



**INFLAMMABLE**

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

(Premiers soins et avertissements de danger sur le panneau arrière)

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

CONTENU NET:

**Avis de modification**



BAYER CROPSCIENCE INC.\*  
#100, 3131-114<sup>th</sup> AVENUE S.E.  
CALGARY, ALBERTA T2Z 3X2

Suite 200  
160 Quarry Park Blvd. S.E.  
Calgary, Alberta T2C 3G3

\*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE  
Un groupe d'affaires de Bayer CropScience

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

La pulvérisation insecticide résiduelle 1% PROPOXUR est une formulation prête à utiliser, pour la répression des insectes énumérés. Le produit tire les insectes de leur cachette, les tue rapidement et son activité est résiduelle.

### MODE D'EMPLOI

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

**GÉNÉRAL:** Pour usage industriel, institutionnel et commercial, dans les endroits où le traitement ne présente aucun risque pour les humains, ni danger de contamination des aliments.

Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur à basse pression, muni d'une buse à pulvérisation grossière. Pulvériser seulement jusqu'à ce que les surfaces soient mouillées. Éviter le ruissellement de produit. Appliquer sur tous les nids et les refuges des insectes. Traiter aussi les surfaces adjacentes, où les insectes peuvent se glisser lorsqu'ils sortent de leur cachette. Pulvériser sur les planchers, le long des plinthes, et autour des conduites d'aération, mais ne pas traiter toute la surface des planchers ou des couvre-planchers. Répéter le traitement au besoin.

**Blattes-** Traiter à fond la région infestée. Pulvériser sur les plinthes, dans les fissures et les crevasses: autour de cadre des fenêtres et des portes: sur les surfaces inférieures des étagères, des tiroirs et des tables de travail: derrière et sous les meubles de rangement, les réfrigérateurs, les éviers et les cuisinières; à l'intérieur et autour des contenants à déchets, des tableaux de commutateurs, des boîtes de raccordement, des siphons de sol et des autres endroits où les blattes vivent et se cachent.

**Fourmis** - Traiter les pistes et les endroits par où les fourmis pénètrent à l'intérieur, tels que les appuis fenêtres et les seuils de portes. Pulvériser à l'extérieur sur les fourmilières et les pistes qu'empruntent les fourmis.

**Guêpes** - Pulvériser directement sur le nid à la brunante, lorsque les insectes sont rentrés à l'intérieur.

**Alucites des grains, charançons, cucujides dentelés des grains, lasiodermes du tabac, pyrales indienne de la farine et stégobies des pharmacies (stade au cours duquel ces insectes peuvent être détruits par le produit).** Traiter à fond les planchers et les murs de l'endroit infesté, en portant une attention particulière aux fissures, crevasses et coins, de même qu'à tout le périmètre de la surface. L'hygiène et le dépoussiérage revêtent une importance primordiale. Fumiger ou détruire les produits infestés.

**Lépismes argentés, psoques et thermobies** - Appliquer localement aux endroits infestés par ces insectes.

**Tiques américaines du chien et tiques sanguines** - Pulvériser dans les endroits où les animaux dorment, autour des plinthes et des cadres de fenêtres, dans les fissures des murs et sur des endroits localisés des planchers. Répéter au besoin. La litière de l'animal devrait être remplacée après le traitement. Ne pas pulvériser sur les animaux.

**Cloportes communs, grillons, centipèdes, millipèdes, perce-oreilles et tétranyques du trèfle** - Traiter à fond les périmètres intérieur et extérieur des lieux infestés. Pour les tétranyques de trèfle, porter une attention particulière aux rebords des fenêtres.

**Brûlots, moucheron, mouches, moustiques, phlebotomus et puces (extérieur seulement)** - Traiter à fond les endroits infestés, dont l'extérieur des moustiquaires, portes, cadres de fenêtres, murs de fondation, patios et tout autre endroit par où les insectes peuvent pénétrer.

**Dans les abattoirs et les usines de transformation des aliments** - Utiliser seulement dans les sections des abattoirs réservées aux aliments non comestibles, incluant celles visitées par les inspecteurs fédéraux. Tout aliment, équipement ou matériel d'emballage exposé doit être retiré de la pièce ou recouvert avant la pulvérisation. Rincer les équipements avec de l'eau avant de reprendre les opérations. Traiter les usines de transformation des aliments au début de la saison, avant de commencer la mise en conserve ou tout autre activité de transformation. Répéter le traitement, si nécessaire, lorsque l'usine n'est pas en

opération. L'application là où les insectes se rassemblent aidera à prévenir une nouvelle infestation. Des mesures adéquates d'hygiène et d'élimination des déchets sont essentielles pour tout programme efficace de répression des insectes.

### GESTION DE LA RÉSISTANCE

Concernant la gestion de la résistance, notez que la pulvérisation insecticide résiduelle 1% PROPOXUR, contient un insecticide du Groupe 1A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants au la pulvérisation insecticide résiduelle 1% PROPOXUR et à d'autres insecticides du Groupe 1A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même endroit. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder le développement de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner la pulvérisation insecticide résiduelle 1% PROPOXUR ou les insecticides du Groupe 1A avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser un mélange en réservoir avec des insecticides d'un groupe différent lorsqu'une tel utilisation est permise.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour évaluer le niveau de résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte antiparasitaire intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience Inc. at 1-888-283-6847 ou via internet à [www.bayercropscience.ca](http://www.bayercropscience.ca).

### RESTRICTIONS

Pulvériser seulement sur les surfaces. Ne pas pulvériser dans l'air. Ne pas entreposer près d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas pulvériser sur les humains, les animaux ou les plantes.

### PRÉCAUTIONS: GARDER HORS LE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut être nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter de respirer les brouillards de pulvérisation et ventiler adéquatement les endroits traités. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver après utilisation. Éviter de contaminer les aliments, les ustensiles et les airs de préparation des aliments.

### NE PAS CONTAMINER LES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE

Bien se laver les mains, les bras et le visage avec du savon et de l'eau tiède après manipulation. Laver les vêtements contaminés avec du savon et de l'eau chaude avant de les porter à nouveau.

Éloigner les animaux et couvrir les aquariums avant de pulvériser. Garder les enfants et les animaux à l'écart des surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas sèches.

**PREMIERS SOINS:** Appeler IMMÉDIATEMENT le médecin ou un centre antipoison en cas d'empoisonnement. Faire allonger le patient et le garder au calme.

**En cas de contact avec la peau,** laver IMMÉDIATEMENT avec du savon et de l'eau tiède. En cas d'irritation, consulter un médecin. **En cas de contact avec les yeux,** rincer avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin. **En cas d'inhalation,** amener la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche. Consulter un médecin. **En cas d'ingestion,** appeler un médecin ou un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT. Ne pas faire vomir. Le vomissement peut provoquer des risques d'aspiration.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Le composé inhibe la cholinestérase et stimule le système nerveux central. Les principaux symptômes sont les suivants: oppression de la poitrine, transpiration, contraction des pupilles, douleurs d'estomac, vomissement et diarrhée. Comme antidote, administrer du sulfate d'atropine à de fortes doses thérapeutiques et répéter au besoin jusqu'à la limite de tolérance. Ne pas administrer de morphine. Surveiller l'oedème pulmonaire dans le cas d'empoisonnement grave, il peut apparaître même 12 heures après l'accident. Dès le premier signe d'oedème pulmonaire, placer la patient sous la tente à oxygène et le traiter selon les symptômes.

### ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Entreposer dans un endroit frais et sec, et de façon à éviter toute contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais ou aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants et préféablement dans un endroit verrouillé.

### ÉLIMINATION

Ne pas ranger le produit ou s'en débarrasser de façon à contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

1. Rincer à fond le récipient vide et ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

<p><b>AVIS À L'ACHETEUR :</b> La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.</p>
--

091504

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )